

CRITERIUM FEDERAL TRIPLETTES



SAMEDI 14 AVRIL 2018

BOULODROME DU PAYS VIENNOIS
11, Rue du 24 avril 1915
A VIENNE 38

3^{ème} DIVISION – 32 TRIPLETTES (1 joueur NATIONAL autorisé)

CONCOURS GENERAL
CONCOURS COMPLEMENTAIRE

Challenge BRENIER
Coupe THEVENON

Début des parties 8 H 00
Début des parties 10 H 00

4^{ème} DIVISION – 32 TRIPLETTES

CONCOURS GENERAL
CONCOURS COMPLEMENTAIRE

Challenge CAMPLAN
Coupe VILLE DE ST-ETIENNE

Début des parties 8 H 00
Début des parties 10 H 00

POUR TOUS LES PERDANTS DU MATIN

2 PARTIES seront organisées à 13 H 45.

Inscriptions gratuites obligatoires reçues jusqu'à 12 H 00.

DEROULEMENT DU CONCOURS

2 boules par joueur. Licence F.S.C.F. 2018 (à déposer au bureau avant le concours)
3 joueurs du même club (un 4^{ème} joueur est autorisé, le remplacement peut avoir lieu en cours de partie)

Une tenue vestimentaire (chemise) est souhaitable.

Durée des parties limitée à 1 H 30. Tous les concours se terminent le samedi soir.

Les inscriptions accompagnées **obligatoirement de leur montant 35 €**
par tripléte donnent droit

Aux concours général 3^{ème} D – 4^{ème} D et aux complémentaires du matin et de l'après-midi

Elles seront reçues **jusqu'au 30 mars 2018** par :

Christian FAURE - 1 impasse Albert Londres 42230 ROCHE LA MOLIERE

Aucune inscription par téléphone

Les inscriptions reçues non accompagnées d'un chèque établi au nom de :

F.S.C.F. Boules ne seront pas prises en considération.

Indiquez avec votre inscription la division (3^{ème} ou 4^{ème}) et le nom de votre club.

Des repas au prix de 15 € seront servis sur place .Réservation au 06-87-40-90-25